



Liquidation de bien immobilier

Par **chris811**, le **10/02/2012** à **15:31**

Bonjour,

J'ai acquis une maison en 2004, marié en 2005 puis divorcé en 2010, j'ai contracté un crédit sur la valeur du bien de 55.000 €, la somme du capital remboursé par la communauté est de 6.500 €. Mon ex femme me demande une récompense sur ce bien car mariés sous le régime de la communauté.

J'aimerais savoir comment se calcule cette récompense ?

Je vous en remercie d'avance ?

Par **Jjnot**, le **10/02/2012** à **23:08**

Bsr,

Pour ce calcul il faut d'abord se demander si le capital du prêt a été remboursé par vos salaires? Si c'est le cas effectivement elle a droit à récompense car cela est considéré comme bien commun.

le calcul est le suivant:

récompense = $6500 \text{ €} \times \left[\frac{(55000 + \text{frais ACQUISITION})}{(\text{valeur du bien aujourd'hui})} \right]$